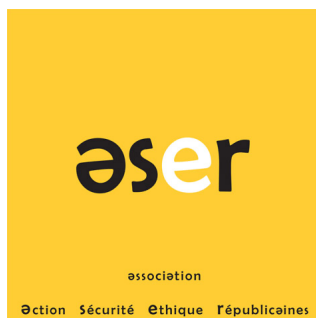




Action Sécurité Éthique Républicaines

Première Intervention – 12^{ème} Conférence des États parties au traité sur le commerce des armes

Genève le 25 aout 2026

Objet de l'intervention : **Débat général**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les délégué.es,

ASER félicite la Présidente pour la tenue de cette douzième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, ainsi que le Secrétariat pour son engagement constant dans l'organisation de cette conférence.

Le Traité sur le commerce des armes (TCA) est le premier traité international juridiquement contraignant visant à réguler les transferts d'armes (export, import, transit, transbordement, courtage) et constitue, à ce titre, un outil fondamental pour contribuer au maintien de la paix et de la sécurité collective et au respect des droits de l'Homme, comme inscrit dans le préambule. La réduction des transferts d'armes illégaux au regard du TCA est essentielle pour prévenir et atténuer les conflits, protéger les populations civiles de la criminalité organisée et prévenir les violations du droit international humanitaire et des droits humains.

Dans le même temps le génocide à Gaza, perpétré par le gouvernement israélien continue. Il se fait avec l'aide et l'assistance de l'Allemagne, les États-Unis (signataire du TCA), le Royaume-Uni, l'Italie et la France en violation de l'article 6 du TCA. Ces Transferts sont réalisés alors que ces pays ont connaissance du génocide à Gaza où plus de 73 000 personnes ont été tuées, dont plus de 21 600 enfants et des crimes contre l'humanité dans les territoires occupés par l'armée et les colons israéliens.

De plus, la France a livré plus de 388 millions€ de matériel de guerre en 2025 aux Émirats arabes unis et apparaît parmi ces principaux fournisseurs. Or les Émirats arabes unis violent l'embargo sur les armes de l'Union européenne en fournissant des armes – par le Tchad, l'Éthiopie et la Libye sous embargo de l'ONU – aux Forces de Soutien Rapides soudanaises, accusées de génocide par un rapport de l'ONU. Rapport dont le gouvernement français a connaissance. Le Soudan où plus de 150 000 personnes sont mortes et 8,6 millions ont été contraintes de fuir la guerre depuis son début en avril 2023.

Nous demandons aux États parties de faire preuve de cohérence entre leurs obligations au titre du Traité, leurs transferts d'armes et leurs engagements à protéger les droits fondamentaux, car la crédibilité du traité est en jeu.

Merci Madame la Présidente